



## ADDENDA # 1

Date: Le 18 janvier, 2024

Titre: Services d'aménagement paysagiste et d'entretien des terrains pour l'ambassade du Canada aux États-Unis d'Amérique à Washington, D.C.

---

Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement modifie par la présente, conformément au présent addenda, la Demande de propositions (DDP) pour la prestation de services d'aménagement paysagiste et d'entretien des terrains, portant le numéro 24-249258. Le présent addenda fait partie de la DDP et a pour objet :

Répondre aux questions que nous avons récemment reçues.

Le présent addenda est émis avant la réception des offres afin de fournir des révisions et des clarifications aux documents d'appels d'offres.

---

## QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q1.** Quelles sont les lignes directrices pour les rotations florales à la Résidence Officielle?
- R1.** Les rotations florales à la salle d'opération ne relèvent pas de la responsabilité de l'entrepreneur en aménagement paysager. L'ambassade est responsable de la plantation des fleurs au printemps et à l'automne. L'aménagement paysager et l'entretien du terrain de ces fleurs seront à la charge de l'entrepreneur.
- Q2.** Quelle sera la couverture du sol pour les nouvelles fleurs plantées dans la plate-bande de la terrasse, au 3-4-5ème étage au printemps ?
- R2.** La couverture du sol sera du paillis.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES**